

La mobilité sociale

Contents

1	La mobilité sociale	1
1.1	Concepts	1
1.1.1	Définitions	1
1.1.2	Les tables de mobilité sociale	2
1.1.3	La fluidité sociale	2
1.1.3.1	La mobilité subjective et les enquêtes ethnographiques	3
1.1.3.2	Le revenu, indicateur principalement utilisé par les économistes	3
1.1.4	La mobilité sociale en France	4
1.1.4.1	L'ascenseur social français est-il en panne ?	4
1.1.4.2	Les résultats des études économiques pour la France, et leur mise en perspective internationale	4
1.1.4.3	Femmes et mobilité sociale	5
1.1.5	Les déterminants de la mobilité sociale	5
1.1.5.1	L'ordre social est le fruit d'une sélection sur des acquis	5
1.1.5.2	La mobilité sociale selon le prisme de l'individualisme méthodologique	6
1.1.5.3	La causalité du probable de P. Bourdieu	6
1.1.5.4	Le rôle spécifique de l'école dans les inégalités	7
1.1.5.5	L'inflation scolaire ?	8

1 La mobilité sociale

1.1 Concepts

1.1.1 Définitions

La mobilité sociale correspond aux déplacements des individus dans l'espace social. Cette notion désigne la mobilité intergénérationnelle, c'est-à-dire la comparaison de la position sociale de son père. On parle de trajectoire sociale pour décrire le trajet de l'individu entre sa position de départ et sa position d'arrivée.

On parle d'inertie sociale lorsqu'il y a une absence de mobilité sociale (société de castes ou d'ordres par exemple). A l'inverse, on parle d'une mobilité parfaite lorsque les chances d'accès à une profession sont les mêmes pour tous les individus quelles que soient leur origine sociale.

La mobilité structurelle est la mobilité mécaniquement engendrée par le changement des effectifs globaux des diverses catégories sociales. La mobilité structurelle est la conséquence de la mutation des structures

professionnelles. Par exemple, avec l'exode rural, la part des agriculteurs a mécaniquement baissé, ce qui a créé une mobilité structurelle vers le secteur industriel et tertiaire.

La différence entre la mobilité totale observée et la mobilité structurelle est la mobilité nette. C'est la mobilité qui résulte de changements de positions sociales et qui ne sont pas la conséquence de la transformation de la structure de société. En 2003, la mobilité structurelle représente 40 % environ de la mobilité totale observée (INSEE, 2006).

1.1.2 Les tables de mobilité sociale

En matière de mobilité sociale, il y a deux questions principales :

- De quelles façon se distribuent dans la structure sociale les personnes issues d'un milieu social déterminé ? (Destinée)
- De quel milieu viennent en moyenne les personnes qui aujourd'hui sont une position sociale donnée ? (Recrutement)

Les tables de mobilité sociale sont des tableaux à double entrée qui croisent la PCS des enquêtés appréhendée à travers leur PCS d'appartenance. En effet, les enquêtes Formation et Qualifications Professionnelles (FQP) de l'INSEE (ou bien les enquêtes Emploi) permettent de comparer la PCS occupée par les fils (au moment où ils sont actifs et leur âge est compris entre 35 et 59 ans) et celles dans lesquelles se situaient leur père.

L'INSEE ne prend en compte dans ses analyses sur la mobilité sociale uniquement les hommes français âgés de 40 à 59 ans. Ce choix s'explique par la plus grande représentativité des hommes sur le plan professionnel (plus fort taux d'emplois masculins que féminins), la position sociale des femmes est souvent évaluée à partir de celle de leur mari, et l'âge retenu pour la comparaison entre le père et le fils permet de les comparer à peu près au même moment de leur vie. Néanmoins, il a été possible à l'aide de construire des tables mobilité incluant les femmes avec les enquêtes Emploi récentes (2010-2014).

L'approche en table de mobilité sociale est limitée pour plusieurs raisons :

- Le phénomène de mobilité sociale est dépendant du nombre de catégories (plus il y a de catégorie, plus on observera de la mobilité)
- Il existe une mobilité non-verticale (c'est-à-dire ni descendante, ni ascendante), composée d'une mobilité de statut (passage d'indépendant à salarié ou l'inverse), et d'une mobilité horizontale (changement de PCS au sein des indépendants, et changement de PCS au sein des salariés).
- Les positions relatives des PCS évoluent. Si la PCS agriculteur a longtemps été associée aux classes populaires, il faudrait davantage l'associer aux classes moyennes de nos jours.
- C. Thélot (*Tel père, tel fils*, 1983) constate une proportion non-négligeable d'enfants de cadres devenus ouvriers. En réalité, leurs pères sont des ouvriers qui par des promotions au sein de l'entreprise sont devenus cadres. Ce faisant, ces enfants de cadres sont souvent des ouvriers qualifiés, qui parviendront au cours de leur carrière à accéder à des métiers d'encadrement.
- Au niveau individuel, il est difficile de distinguer la mobilité structurelle de la mobilité nette.

1.1.3 La fluidité sociale

Si la mobilité observée correspond au taux absolu de mobilité, la fluidité sociale correspond au taux relatif de mobilité. La fluidité sociale permet de quantifier la force du lien entre origine sociale et position sociale, en neutralisant l'effet de la composition de la structure sociale. Ainsi, on utilise un rapport de chances relatives (« odds ratio), par exemple pour comparer les fils de cadres et des ouvriers :

Ce ratio est compris entre 0 et inf. Si le ratio est égal à 1, cela signifie qu'il y a indépendance entre l'origine sociale et la destinée sociale (parfaite égalité des chances). Le rapport des chances relatives de devenir cadre plutôt qu'ouvrier a diminué entre les années 1970 et 2000. S'il est possible de calculer des rapports de chances relatives pour plus de deux catégories en même temps, leur interprétation est moins aisée, et on commente l'évolution du ratio plutôt que le ratio en lui-même.

J. Goldthorpe et R. Erickson (*The Constant Flux*, 1992) défendent la thèse de l'invariance temporelle de la fluidité sociale, c'est-à-dire une relative inertie sociale. Si les flux de mobilité sociale ascendante ont pu s'élèver au cours du temps, la structure des chances relatives de mobilité n'aurait que très peu varié.

P. Blau et O. Duncan (*The American Occupational Structure*, 1967) considèrent que les sociétés modernes recourant abondamment au progrès techniques nécessitent un nombre importants de travailleurs qualifiés. L'acquisition des qualifications repose sur la mise en œuvre de critères de sélection universellement admis autorisant plus d'ouverture dans l'accès aux différentes positions sociales. Si J. Goldthorpe et R. Erickson ont concédé cet argument, ils estiment que cela n'affecte pas la fluidité sociale in fine.

1.1.3.1 La mobilité subjective et les enquêtes ethnographiques

Il n'y a pas de correspondance nécessaire entre mobilité sociale objective et mobilité sociale subjective. Pour C. Hugrée (2006), le sentiment de mobilité sociale subjective varie généralement dans le même sens que la mobilité sociale objective (jugements négatifs des déclassements, positifs des ascendants). Pour autant, l'apparente immobilité sociale ne traduit pas la mobilité vécue et ressentie par les individus (S. Beaud, P. Pasquali, 2014).

Les enquêtes ethnographiques permettent plus de détail dans l'analyse de la mobilité sociale, et voir faire ressortir des éléments invisibles dans les données de l'INSEE. S. Beaud (*Les trois sœurs et le sociologue*, 2014) étudie les trajectoires de huit enfants d'une famille d'immigrés algériens. Il remarque que les deux sœurs aînées ont su réussir leurs études supérieures, tout en prenant en charge leurs plus jeunes frères et sœurs. Lorsque la famille a déménagé dans un quartier plus défavorisé, la socialisation des trois autres sœurs a été plus difficile, notamment avec des parents plus âgés. Néanmoins, elles ont pu aussi connaître une ascension sociale en s'appuyant sur l'expérience de leurs sœurs aînées. Les frères en revanche ont été confrontés à des discriminations (dans les stades de foot, ou en contact avec la police) qui ont rendu difficile leur intégration.

Les enquêtes ethnographiques permettent également une approche comparative. J. Naudet (*Entrer dans l'élite : Parcours de réussite en France, aux Etats-Unis et en Inde*, 2012) insiste sur la façon dont les individus se construisent une « identité narrative » pour rationaliser la différence entre leur milieu social de départ et celui d'arrivée. Cette identité prend des aspects différents selon les pays. Ainsi, les indiens en ascension sociale manifestent un très fort attachement à leur milieu d'origine, au contraire des états-uniens qui ont tendance à le renier, et des français qui ont le sentiment de ne plus à appartenir de groupe. R. Hoggart (*La culture du pauvre*, 1957) met en évidence le déracinement des boursiers dans l'enseignement supérieur, même si pour P. Pasquali (2014) ces derniers parviennent tout de même à s'adapter.

1.1.3.2 Le revenu, indicateur principalement utilisé par les économistes

Le champ économique a renoncé à l'utilisation des professions ou du niveau de diplôme pour mesurer la mobilité sociale, car ces dimensions ne sont pas stables dans le temps (valeur des diplômes évolue, comme le statut social associé aux professions). Ainsi, le revenu est la variable souvent retenue par des institutions internationales comme l'OCDE ou encore des économistes spécialisés dans la question (A. Alesina, S. Stanecheva, L. Trannoy, etc.)

La mobilité sociale fondée sur le revenu peut se définir de trois façons :

- La mobilité sociale absolue du revenu : est-ce que le niveau de revenu d'un individu est supérieur à ses parents (indépendamment de la distribution de revenus)

- La mobilité sociale relative du revenu : on compare le rang d'un individu dans la distribution des revenus par rapport au rang de ses parents, même si les rangs peuvent être plus ou moins proches. L'idée est de constater une évolution ascendante ou descendante.
- On peut enfin mesurer l'inertie moyenne des écarts de revenus d'une génération à l'autre (l'écart moyen de revenu entre deux enfants tirés au hasard rapport à l'écart moyen de revenus de leurs parents). Plus cette inertie est proche de 100 %, plus le niveau de revenu des parents se répercute en moyenne sur celui des enfants. Cette mesure dépend à la fois de la corrélation entre revenus des parents et du niveau d'inégalité de revenu dans le pays.

1.1.4 La mobilité sociale en France

1.1.4.1 L'ascenseur social français est-il en panne ?

La panne de l'ascenseur social est un thème classique, qui revient souvent en France. Cela fait écho au durcissement des conditions de la vie sociale et une plus grande incertitude sur les possibilités d'accomplissement des aspirations.

Selon F. Dubet et M. Duru-Bellat (*Quand l'ascenseur social est en panne*, 2006), « le malaise réside dans la crainte que le long processus de promotion et de mobilité social se retourne en menaces de chute et de déclassement ». La période des Trente Glorieuses avait en effet permis à de nombreuses cohortes de baby-boomers d'aspirer à une élévation sociale importante.

Empiriquement, il est difficile d'affirmer quoi que ce soit sur cette panne sociale. La reproduction sociale tend à diminuer : en 1977, 37 % des fils d'agriculteurs devenaient agriculteurs, et 57 % des fils d'ouvriers devenaient ouvriers. Ils ne sont plus que respectivement 28 % et 47 % à le devenir en 2003. Aussi, cette même année, 24 % des cadres avaient un père cadre, mais uniquement 22 % d'entre eux avaient un père ouvrier. Pour C. Thélot (2003), le lien entre origine sociale de départ et d'arrivée s'est atténué au cours du temps. Cette hausse de la fluidité sociale s'est accompagnée d'une diminution néanmoins des perspectives ascendantes et d'une légère augmentation du déclassement intergénérationnel.

La bilan de la démocratisation scolaire doit être nuancé. Pour A. Prost (*L'enseignement s'est-il démocratisé ?, 1986*), il faut distinguer la démocratisation au sens quantitatif (augmentation générale du niveau d'instruction) et au sens qualitatif (accès aux études supérieures des enfants de catégories sociales modestes). Ainsi, le rapport de l'Institut des Politiques Publiques (2021) montre qu'en 2016-2017, 64 % des élèves des Grandes Écoles françaises étaient issus des catégories socio-professionnelles très favorisées contre 9 % de défavorisés, alors même qu'ils représentaient 36 % des jeunes entre 20 et 24 ans.

Pour L. Chauvel (*Le destin des générations*, 1998) : alors que les générations nées dans les années 1940 ont bénéficié de conditions économiques bien plus favorables que celles nées à la fin des années 1950 et 1960 tout comme les suivantes. Cet auteur parle de « fracture générationnelle » pour qualifier la variation des chances d'accès au salariat supérieur en fonction de la génération. C. Peugny (2014) constate qu'à l'âge de quarante ans, seuls 14% des fils de cadres supérieurs nés entre 1944 et 1948 exerçaient un emploi d'ouvrier ou d'employé, tandis que la proportion est de 24% pour leurs homologues nés entre 1959 et 1963.

1.1.4.2 Les résultats des études économiques pour la France, et leur mise en perspective internationale

Le rapport de l'OCDE (*L'ascenseur social est-il en panne ?, 2018*) fait de la France un pays avec une faible mobilité sociale. La France se situe dans les pays à forte inertie intergénérationnelle (52 %), tout comme l'Allemagne (53 %), soit un niveau beaucoup plus élevé que la Suède (26 %) et le Danemark (12 %). En outre, l'inertie est plus élevée en France qu'en Italie, au Royaume-Uni (45 % environ) et aux États-Unis (40 %).

L'OCDE calcule également le nombre de générations nécessaires en moyenne au sein d'une famille modeste pour rejoindre le revenu moyen. Il faut en moyenne 6 générations pour converger vers le revenu moyen en France, contre 5 aux États-Unis et au Royaume-Uni, et 4,5 en moyenne dans les pays de l'OCDE. Ce chiffre fait tout de même l'hypothèse d'une progression constante des revenus pour chaque génération, ce qui n'est pas du tout vrai empiriquement. De plus le constat d'une faible mobilité intergénérationnelle des revenus est discuté par plusieurs chercheurs.

Lefranc et Trannoy (2005) montrent que l'inertie intergénérationnelle des salaires sur seize années, entre 1977 et 1993, et entre père et fils, à partir des enquêtes FQP, était de 41 % en 1977, 36 % en 1985 et 41 % en 1993. Pour ces auteurs, la baisse de l'inégalité de revenus constatée dans les années 1980 n'a pas affecté l'inertie des revenus en France (donc la corrélation entre revenus des parents et des enfants s'est accrue).

Lefranc (2018), à partir des enquêtes FQP de 1964 à 2003, calcule l'inertie moyenne des salaires pour les hommes des générations nées entre 1933 et 1973. Il constate une évolution en V : 60 % pour la génération des années 1930, 45 % pour celle des années 1940 et 1950, et enfin 55 % pour celle des années 1960-1970. L'évolution au cours du temps est avant tout liée à l'évolution de l'inégalité de salaires et très peu à une modification de la mobilité positionnelle. La baisse de l'inertie des générations des années 1940 et 1950 est liée à la forte baisse du niveau d'inégalité de revenu de ces générations.

Enfin Alesina et al. (2018) classent la France dans la moyenne des autres pays européens – et dans une situation plus favorable que les États-Unis – en termes de mobilité positionnelle des enfants originaires du quintile inférieur de revenus.

La fin du rêve américain

R. Chetty et al. (2014) la part des individus qui gagnent plus que leurs parents est passée de 90 % pour les individus nés dans les années 1940 à 50 % pour ceux nés dans les années 1980. Les auteurs estiment qu'une distribution plus égalitaire de la croissance (par des politiques sociales) permettrait de lutter contre plus de 70 % du déclin de la mobilité sociale. Ainsi, il serait possible de faire renaître le « rêve américain » par une meilleure distribution des fruits de la croissance économique. Dans un autre article de 2017, les mêmes auteurs constatent que les opportunités économiques sont inégalement réparties au sein du pays, et en particulier selon les quartiers. Cela peut inciter les politiques publiques à développer les politiques de déplacements de familles pauvres dans de meilleurs quartiers. Pour E. Maurin (*La fabrique du conformisme*, 2015), ces politiques s'accompagnent d'un coût émotionnel très fort pour les enfants arrachés à leur quartier d'origine. Les évaluations de l'internat de la réussite de Sourdun (M. Gurgand et al., 2017) ont montré qu'il n'y a pas d'impact direct sur les notes la première année en raison de la difficulté de s'adapter sans sa famille à un nouvel environnement.

1.1.4.3 Femmes et mobilité sociale

Certaines études mettent en évidence une mobilité sociale par le mariage pour les femmes. F. de Singly (*Mobilité féminine et dot scolaire*, 1977) montre qu'une année d'étude supplémentaire pour une fille d'ouvrier augmente la probabilité d'épouser un homme d'un milieu favorisé plutôt que défavorisé. Les données sociales de l'INSEE (2006) souligne une forte homogamie au sein des couples français (plus d'un tiers). On constate également un phénomène d'hypergamie : les femmes ont tendance à épouser des hommes dont la position sociale est supérieure à la leur.

Comme les femmes sont plus associées aux métiers du tertiaire, la désindustrialisation a atténué la reproduction sociale. En 1977, 32 % des filles d'ouvrier deviennent ouvrières contre 20 % en 2003. Cela cache néanmoins une forte concentration des femmes dans le groupe des employés (56 %).

1.1.5 Les déterminants de la mobilité sociale

1.1.5.1 L'ordre social est le fruit d'une sélection sur des acquis

L'ordre social n'est pas une réplique de l'ordre naturel, à l'image du monde animal. Les sociétés humaines modernes sont caractérisées par la division du travail. Cette dernière requiert l'acquisition de compétences, qui ne relèvent pas de l'inné. Le milieu social va donc jouer dans les trajectoires des individus. Par exemple, l'adoption dans des milieux sociaux différents de jumeaux monozygotes montrent que leur trajectoire sociale est conforme à leur milieu d'adoption, et non à un quelconque déterminisme génétique (T. Rogel, 2000). Le milieu social conduit à façonner en partie la personnalité des individus, leur rapport à l'école notamment. De plus, certaines aptitudes scolaires sont davantage présentes dans les milieux bourgeois que populaires (compétences verbales, facilités pour écrire, ...).

E. Goblot (*La barrière et le niveau*, 1925) considère que le passage d'un milieu social à un autre peut être freiné par un ensemble de pesanteurs sociales résultant du sentiment d'appartenance à un groupe. Toute classe est à la fois une barrière dans la mesure où les stratégies de démarcation sont mises en œuvre pour se différencier des autres catégories, mais également niveau car une fois la barrière passée les relations deviennent plus égalitaires entre membres d'un même milieu. Le franchissement de la barrière peut tout de même conduire à traiter les nouveaux venus comme parvenus dans la mesure où ils ne disposent toujours pas des habitudes et des modes de vie des membres de sa nouvelle classe, et trahissent en cela leurs origines.

P. Sorokin (*Social Mobility*, 1927) envisage la mobilité dans l'espace social comme le résultat d'une série d'épreuves que des instances de sélection (la famille, l'école, l'entreprise) font subir aux individus. Les changements socio-économiques conduisent à accroître ou réduire le poids des instances de sélection. Par exemple, l'industrialisation a réduit considérablement le rôle de la famille au profit de l'école et de la sélection scolaire.

Cet auteur voit la mobilité sociale comme l'interaction entre choix individuels, instances de sélection et structure de la société. Il note également que les instances de sélection et structure de la société. Il note également que les instances de sélection cherchent à conserver leur influence et garder les individus dans leur giron (les fils d'agriculteurs dans l'exploitation familiale, les bons élèves dans le monde académique, ...).

1.1.5.2 La mobilité sociale selon le prisme de l'individualisme méthodologique

R. Boudon (*L'inégalité des chances*, 1979) propose un modèle théorique explicatif des phénomènes de mobilité sociale dans les pays développés. Il fait l'hypothèse que les individus sont caractérisés par des espaces de décision différents selon la position sociale de départ.

En effet, la position sociale conditionne les aspirations et les décisions d'un individu. Ce faisant, l'inégalité des chances à l'école, qui joue un rôle déterminant dans la mobilité sociale, résultera de l'existence même de la stratification sociale, déterminant des choix plus ou moins ambitieux d'orientation scolaire.

Ce faisant, les politiques de lutte contre les inégalités scolaires seront inefficaces pour réduire les inégalités économiques, car l'espace de décision des agents est déterminé en partie par leur condition économique. Par exemple, plus un système d'enseignement comporte d'échelons, plus les décisions d'orientation à chacun des échelons reflétera l'espace de décision. Dès lors, il faut lutter contre les inégalités économiques pour transformer l'espace de décision des agents et réduire in fine les inégalités scolaires.

R. Boudon constate une hausse structurelle de la demande d'éducation dans les pays développés. Cette hausse résulte de facteurs exogènes (progrès technique) et endogènes (si une catégorie sociale augmente sa demande d'éducation, les autres catégories suivent le pas pour ne pas prendre de retard). Cependant, il n'y a pas de correspondance nécessaire entre la structure éducationnelle (où le nombre de diplômés augmente) et la structure socioprofessionnelle. Si le nombre de diplômés augmentent, à structure socioprofessionnelle constante, alors les chances d'accès à une position sociale diminuent à diplôme donné. Le prix scolaire, c'est-à-dire le nombre d'années d'études et les efforts fournis, augmente. Or, en raison d'espaces de décision différents, les individus ne sont pas égaux devant cette augmentation du coût, et ajusteront leurs investissements scolaires.

1.1.5.3 La causalité du probable de P. Bourdieu

Pour P. Bourdieu (*Méditations pascaliniennes*, 1997), les possibilités d'ascension sociale des individus sont en partie déterminées par leur dotation en capital (économique, culturel, et social). Pour autant, les chances scolaires dépendent également de l'intériorisation de situations objectives. Dans le cas d'enfants de classes populaires, faute d'exemple de réussite scolaire dans leur entourage et d'une culture familial en accord avec celle de l'école (contrairement aux enfants favorisés), ils sous-estiment leur capacité de réussite scolaire. Il y a alors une « causalité du probable » : les individus ajustent leurs espérances subjectives à leurs chances objectives, d'où une reproduction sociale importante dans la société.

La méritocratie est relativement illusoire. En effet, on ne tient pas en compte de la distance culturelle des groupes sociaux avec l'école, les moyens mis en œuvre pour les plus favorisés pour maintenir leur position (cours particuliers, pression sur le système éducation...) et le mécanisme de causalité du probable. N. Guyon et E. Huillery (2016) ont mis en évidence l'auto-censure des enfants défavorisés dans leur orientation : à performance égale avec les autres élèves (y compris favorisés), ils ont tendance à choisir tout de même des filières moins sélectives.

Ce mécanisme de causalité du probable peut toutefois être remis en cause. D'une part, la progression du déclassement scolaire a rompu la force du lien entre diplôme et position sociale. D'autre part, des actions politiques symboliques peuvent rendre ce qui paraissait impossible pour certains élèves défavorisés possible. J. Thibaud (2020) montre que la création d'un procédure d'accès à Sciences Po pour les lycées défavorisés a accru très modérément la part d'élèves de milieux défavorisés au sein de cette école, mais surtout a conduit à une augmentation des choix d'orientation vers des filières plus sélectives pour les enfants d'ouvriers et de chômeurs de ces lycées.

1.1.5.4 Le rôle spécifique de l'école dans les inégalités

En elle-même, l'école joue un rôle amplificateur des inégalités de départ, en particulier à partir du collège où l'encadrement change et la mixité social diminue fortement en raison de stratégies d'évitement de la carte scolaire (J. Grenet et Y. Souidi, 2021). Or, l'école, et ce faisant la qualité de l'école peut jouer de plusieurs façons :

- Un effet établissement. Par exemple, les lycées labellisés Éducation Prioritaire ont eu un effet signal négatif sur le recrutement des élèves (G. Felouzis et al., 2009) renforçant la part d'élèves défavorisés au sein de ces lycées, et conduisant à des effets de pairs relativement négatifs.
- Un effet classe. La composition des classes à partir des options (latin, section européennes, ...) a renforcé la ségrégation sociale et scolaire au sein des écoles (S. Thierry-Ly et A. Riegert, 2014), conduisant potentiellement à des effets pairs positifs pour les meilleurs, et négatifs pour les moins bons. Par ailleurs, le dédoublement des classes de CP (création d'une nouvelle classe à partir d'un certain seuil de taille, avec un faible nombre d'élèves pour désengorger des classes trop peuplées) a eu un impact positif sur les notes des élèves (T. Piketty, 2001). Ce faisant, des classes de petites tailles sont susceptibles d'avoir un effet sur la réussite des élèves.
- Un effet des professeurs. S. Flèche (2020) montre, à partir de données de panel anglais, qu'un avoir un bon professeur de mathématiques en primaire est associé à 0,5 points sur 20 en plus par rapport à ne pas en avoir en moyenne l'année où l'on a eu le professeur. Cet écart persiste pendant plusieurs années ensuite. Par ailleurs, avoir de bons professeurs réduit les chances de comportements nocifs (tabac, alcool) à long terme. Cet impact passe principalement par de bonnes méthodes pédagogiques (interactions avec les élèves, encouragements quand des efforts sont fournis, institution du travail en groupe dans la classe). Or, l'exposition à de bons professeurs peut dépendre de la qualité de l'école en elle-même. Les professeurs sont moins satisfaits de leur travail et de leur capacité à enseigner dans les établissements d'éducation prioritaire (DEPP, 2015) alors même que ce sont dans ces établissements où les élèves pourraient bénéficier le plus de cet effet professeur.

D. Goux et E. Maurin (*Démocratisation de l'école et persistance des inégalités*, 1997) constate que si le nombre de diplômés a augmenté dans tous les groupes sociaux, les différences de parcours scolaire dépendent

toujours du milieu social d'origine. De plus, aujourd'hui, ce sont davantage les différences de capital culture que de capital économique qui vont jouer dans la réussite scolaire. Par ailleurs, la profession en tant que mesure du statut social a perdu sa signification au vu de la diversité des modes d'insertion dans la vie professionnelle (E. Maurin, *L'égalité des possibles*, 2002)

1.1.5.5 L'inflation scolaire ?

Le lien entre diplôme et chances sociales s'est relâché, que ce soit pour la mobilité sociale ou l'insertion professionnelle, et ce pour trois raisons :

- Les diplômés restent inégalement distribués dans la population, et les inégalités ne reposent plus sur le nombre d'années d'études mais les caractéristiques du diplôme. Pour M. Duru-Bellat (*L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, 2006), la démocratisation scolaire a été ségrégative. Les bacs professionnels concentrent 70 % de fils d'ouvriers, d'employés ou d'inactifs. Or, les portes des Grandes Écoles sont restées closes (cf. rapport de l'IPP en 2021).
- La valeur des diplômes a diminué en termes de chances professionnelles et sociales. Le nombre de diplômes a augmenté plus rapidement que le nombre de postes disponibles. Entre les années 1960 et les années 1980, la proportion de cadres dans la population active est passée de 5 à 8 % alors que la proportion de bacheliers parmi les jeunes sortant du système éducatif s'est élevé de 10 à 30 % (M. Duru-Bellat, 2006). Le déclassement scolaire (occuper un emploi qui ne correspond pas à ses qualifications) a augmenté. Selon l'Enquête Européenne sur les conditions de travail, 45 % des français ont le sentiment que leur niveau d'étude leur permettrait d'effectuer un travail avec plus de qualifications. Ce sentiment met en lumière le paradoxe d'Andersen : posséder un niveau de diplôme supérieur à celui de ses parents ne garantit pas que l'on occupe une position sociale plus élevée que la leur, car la structure des diplômes dépend de la politique éducative quand celle des emplois dépend de la croissance économique.
- Le développement de l'éducation force les élèves à allonger leurs études, mais selon les milieux sociaux cet allongement n'est pas toujours possible. Par ailleurs, obtenir un diplôme n'est pas nécessairement, il faut être capable de mobiliser un certain capital social pour parvenir à le valoriser sur le marché du travail (le fameux « réseau »).